



ASSOCIATION LOI 1901 N°W595035101 Lille — Siret: 847 973 039 00013

Siège social: 19 avenue Georges Clemenceau 59130 LAMBERSART

Mail: ffmscitoyenne@gmail.com

Sites: <https://ffmsc.fr> — <https://assurancesolidarite.fr>



L'INFORMATION AUX AHDRENTS, ELUS, CCAS, ASSOCIATIONS, ENTREPRENEURS.

MAI 2019

Le calendrier des réformes en cours

Les bienfaits de la sieste

La révolution numérique

« DEMAIN SERA SANTE ».

Enfin l'exécutif et le législatif ont mené de concert une réforme profonde de notre régime complémentaire santé en permettant à tous :

- un retour aux soins,
- une amélioration de la présentation des différents contrats mutuelle santé, facilitant ainsi leur comparaison
- la possibilité de mettre en concurrence à tout moment son contrat santé après la première année de garantie
- de connaître à la souscription puis à chaque échéance le pourcentage de vos cotisations consacrées au seul remboursement de votre consommation médicale.

Notre action va donc maintenant se concentrer sur vos gains budgétaires: en effet pour les retraités nous réclamons l'égalité de traitement fiscal, soit par la création d'un crédit fiscal, soit une baisse importante des taxes sur les contrats d'assurance complémentaire santé.

Ayons confiance en l'avenir et soyons acteurs du changement persévérons dans nos revendications....

Joël VERNIER

Président de FFMSC et d'Assurance & Solidarité

Réservez votre confiance à nos partenaires



 **Homiris**

Alarme connectée & Télésurveillance 24h/24

À partir de 19,50€ / mois

03 69 740 308
prix d'un appel local

Voir conditions sur site.

LE CALENDRIER DES REFORMES EN COURS

Cette réforme « 100% Santé » qui permet à tout titulaire d'une complémentaire santé de bénéficier sans reste à charge de prestations de qualité tant en optique, qu'en dentaire et audiologie. entre en vigueur **progressivement** dès cette année et permettra en 2021 d'obtenir une **prise en charge totale** par la Sécurité Sociale et les complémentaires santé de ces soins jusque là parmi les plus coûteux et les moins bien remboursés.

La **sécurité sociale** fait évoluer sa nomenclature pour les actes impactés par la réforme (acte du panier de soin) et définit pour chaque acte un **tarif limite de vente, favorisant ainsi par une augmentation des tarifs des soins le caractère préventif**.

Les **professionnels de soins** incluront obligatoirement dans leur devis, une offre **respectant les tarifs limites de vente**. Les assurés peuvent toutefois choisir **un équipement différent, à tarif maîtrisé ou libre dont la prise en charge sera conforme aux garanties souscrites au sein de leur complémentaire santé**.

Pour être « responsables » les complémentaires santé doivent proposer et inclure la **prise en charge totale des soins du panier « 100% santé »**.

Contenu du panier de soins « RACO » ?

Optique (1 équipement tous les deux ans sauf pour les enfants ou en cas de baisse d'acuité visuelle)

Montures à ≤ 30 € (minimum 17 modèles au choix pour les adultes, 10 pour les enfants).

Verres : tout type de correction avec traitements inclus: amincis (simple), durcis et antireflet.

Possibilité est laissée à l'assuré de choisir une monture hors panier et des verres du panier.

Audio (1 équipement tous les quatre ans)

L'assuré portera son choix sur tout type d'appareil contour d'oreille, écouteur déporté, intra-auriculaire. 12 canaux de réglage minimum (ou qualité équivalente), amplification des sons extérieurs restituée à 30 dB minimum.

3 options à définir feront également parties du panier: l'anti-acouphène, connectivité sans fil, réducteur de bruit du vent, synchro. binaurale, directivité micro. adaptative, bande passante élargie ≥6 000Hz, apprentissage de sonie, anti-réverbération.

Prothèses dentaires

sur incisives et canines : couronne céramique monolithique zircone, bridge céramo-métallique

sur dents visibles (incisives, canines, 1ère prémolaire) : couronne céramique monolithique et céramo-métallique

sur toutes les dents : couronne métallique, Inlay core et couronne transitoire, bridge full zircon et métallique, prothèse amovible à base résine.

Le calendrier

2019 • Apparition des tarifs limites de vente en **dentaire**. En audio baisse du reste à charge en moyenne de 200€

2020 • « 100 % santé » totalement déployé en **optique** et partiellement en **dentaire**. **Nouvelle baisse de 250€ du reste à charge audio**.

2021 • « 100 % santé » déployé sur **l'ensemble du panier dentaire et audio**.

Dès décembre 2020 possibilité de résiliation à tout moment à l'issue d'une première période d'un an de garanties. La résiliation sera envoyée par le nouvel acteur qui se chargera de toutes les opérations de transfert.

Les acteurs de la Mutualité, des compagnies d'assurance et des instituts de prévoyance ont pris un engagement commun de publier **avant la fin 2019 une nouvelle présentation de tous les tableaux de garantie** des contrats complémentaires santé libellés en euros qui permettra une comparaison aisée des différents devis, rappel leur en est fait dans le texte de loi.

Un amendement législatif a été également voté obligeant les assureurs à **publier sur leurs devis et échéanciers le taux de cotisation consacré au seul remboursement des frais de soins**. Cette nouveauté va interpeller sérieusement les assurés quand ils vont prendre connaissance que la différence qui est composée, des frais de gestion, de commercialisation, de rémunération des intermédiaires et des taxes peut représenter plus de 40% voir 60%. Avant de penser (au titre de déficits dus au coût des soins) à une quelconque majoration il sera nécessaire d'envisager une maîtrise de ces coûts dont certains mériteraient de sérieuses réflexions quant à leur utilité, importance ou lien avec l'objectif de la complémentaire santé.

Les bienfaits de la sieste

DOCTEUR JACQUES DAEMS AVRIL 2019

14 ,rue Marlier à Lambersart 59130



Le manque de sommeil est un fléau actuel, qui agit péjorativement sur notre santé physique et mentale.

Une étude récente montre que la durée du sommeil a encore chuté d'une heure en moins chaque nuit .

Pour la première fois la durée moyenne du sommeil d'un tiers des Français est passée en dessous de sept heures cumulées !

Cette diminution du temps de sommeil, liée à un coucher tardif et un réveil trop matinal ,notamment pour les adolescents conjugué à un excès de tablette ,iPhone et autres écrans à lumière bleue qui retardent l'endormissement (notamment si on le pratique après 18 heures).

Durant le sommeil ,se passe énormément de phénomènes ,le cerveau n'est pas au repos .

Durant certaines périodes sont synthétisées des hormones ,il consolide la mémoire ,favorise l'apprentissage, il a été démontré que durant le sommeil profond le cerveau nettoyait le liquide céphalo-rachidien de différents déchets toxiques que sont la protéine Tau et les bêta amyloïdes que l'on retrouve en excès dans la maladie d'Alzheimer!

On sait qu'une dette de sommeil provoque ,fatigue ,prise de poids ,somnolence, irritabilité, stress, migraine ,et augmente les facteurs de risque cardio-vasculaire.....

Une des solutions à cette dette de sommeil pourrait être la sieste idéalement effectuée entre 14 et 15 heures où la baisse de la température corporelle facilite l'endormissement (ce n'est donc pas dû simplement à la digestion qui aggrave les symptômes de fatigue car elle consomme de l'énergie).

Actuellement les Français adeptes de la sieste ne la font que le week-end, car cette pratique n'est pas encore passée dans les mœurs de notre pays, alors qu'elle est depuis longtemps intégrée dans des pays comme la Chine ou le Japon de façon évidemment à améliorer la rentabilité au travail.

Une sieste doit se faire idéalement dans un lieu calme plutôt en position allongée, entre le moment d'endormissement et le réveil 20 minutes peuvent suffire englobant 10 minutes d'endormissement et 10 minutes de sommeil .

Ces petites siestes de 20 minutes suffisent si on les pratique chaque jour.

Plus la sieste sera pratiquée régulièrement ,pourquoi pas tous les jours ,et moins cette sensation d'être engourdi apparaîtra à son réveil ,c'est une question d'habitude de l'organisme.

En un mot n'hésitez pas faites comme Aristote , Winston Churchill ,le pape François et Jacques Chirac...pour être en forme faites la sieste de façon quotidienne!

Docteur Jacques DAEMS

ENCORE UNE REVOLUTION ANNONCEE !

LE NUMERIQUE AU SERVICE DE NOTRE SANTE

La **ministre des Solidarités et de la Santé** a présenté jeudi 25 avril 2019, à la plateforme d'innovation Boucicaut à Paris, sa **feuille de route du numérique pour la santé**. **Agnès Buzyn** a détaillé les grandes orientations de son plan numérique, **Ma Santé 2022**, dont l'un des objectifs est notamment de « recourir au numérique pour mieux soigner ».

L'application carte Vitale arrive sur nos smartphones

Une carte Vitale connectée pour tout savoir de ses droits et démarches : c'est l'une des mesures du plan numérique en santé détaillé par Agnès Buzyn jeudi 25 avril.

Cette application, nommée **apCV**, permettra de répondre à la demande des patients d'accéder à des droits à jour en toute circonstance et de bénéficier de démarches en ligne.

Considérant que la population française est « largement équipée en smartphone en France », l'application sera « destinée à devenir l'outil d'identification et d'authentification des patients dans le système de santé ».

Un décret d'expérimentation devrait être publié dès l'été, pour un démarrage au troisième trimestre 2019, sans qu'on en connaisse pour le moment les modalités exactes.

La généralisation de cette appli smartphone devrait ensuite se faire à partir de 2021.

Le Dossier médical partagé « fondamental »

En plus de cette appli carte vitale, d'autres actions ont été présentées comme l'**espace numérique de santé**. Cette plateforme sera à disposition « de tous les citoyens, dès la naissance, à partir de 2022 », sur laquelle on pourra retrouver tous les services, comme son dossier médical partagé (DMP), son portail Ameli, sa mutuelle, ses applications liées aux montres connectées... Un moyen « d'offrir une vision consolidée » de tous les actes et services de santé.

A l'heure actuelle, « cinq millions de DMP ont été ouverts », une action à développer selon le ministère, pour qui le « DMP est fondamental » dans cette nouvelle politique de santé.

Développer la e-prescription

La ministre souhaite également le développement de la e-prescription, permise grâce au développement de la dématérialisation des ordonnances. Elle doit permettre de « sécuriser le circuit de transmission de l'ordonnance et favoriser la coordination entre les professionnels ».

Une expérimentation sera menée dès 2019 pour les prescriptions de médicaments, dans le but d'un début de généralisation à partir de 2020. Suivront les actes des infirmiers, les analyses de laboratoires, les actes de kiné...

Des mesures qui peuvent poser la question de la sécurisation des données du patient. La ministre Agnès Buzyn a assuré lors de son discours vouloir continuer « à protéger les données », tout en les décloisonnant.

« Transformer » le système de soin

Avec ces mesures, la ministre souhaite « placer la France parmi les pays à la pointe des innovations en santé » et « accélérer la transformation de notre système de soins ». Pour y parvenir, Agnès Buzyn mise notamment sur des nouvelles synergies entre les professionnels de santé.

Dominique Pon et Laura Létourneau, responsable et déléguée ministériels de la Délégation ministérielle du numérique en santé vont avoir en charge la gouvernance de la e-santé, sanitaire, médico-sociale et sociale et piloteront les cinq grandes orientations de la feuille de route numérique, à savoir :

- Renforcer la gouvernance du numérique en santé
- Intensifier la sécurité et l'interopérabilité des systèmes d'information en santé
- Accélérer le déploiement des services numériques socles
- Déployer au niveau national des plateformes numériques de santé
- Soutenir l'innovation et favoriser l'engagement des acteurs.

Dans notre prochaine Tribune nous vous donnerons les premiers résultats de notre enquête de satisfaction à laquelle vous pouvez encore répondre jusqu'au 15 mai prochain au moyen de ce lien:

<https://forms.gle/93cK2oKs3FAD2ZKr7>

N'hésitez pas à nous faire connaître votre ressenti et vos attentes votre avis est essentiel pour définir le pilotage de notre collectif citoyen.

*Nous avons confiance en l'avenir et nous sommes acteurs du changement
pour que vous n'ayez pas à le subir :*

Il est maintenant nécessaire de revenir aux fondements de base :

Responsabilité – Solidarité - Transparence - Frugalité - Efficacité - Proximité – Compétence.

Notre engagement votre santé: les objectifs

- *en améliorer l'accès aux soins*
- *en réduire le coût de la complémentaire santé*
- *en œuvrant pour retrouver une égalité de traitement fiscal des cotisations*

protection
frais prévention. carte
hôpital protection vital grippe
maladie assurer catastrophe
MUTUELLE
sécurité complémentaire assurance
accident organisme assurance
attestation risques remboursement
prévoyance

